

F1

BANQUE MONDIALE  
 SEMINAIRE SUR L'EDUCATION DES FILLES AU SAHEL  
 Dakar, du 10 au 14 janvier 1994

QUELLES STRATEGIES POUR PROMOUVOIR  
 LA SCOLARISATION DES FILLES ?

Marie-France LANGE  
 Sociologue de l'ORSTOM

INTRODUCTION

Aujourd'hui encore, dans de nombreux pays, la scolarisation des filles demeure très inférieure à celle des garçons. Il convient, en premier lieu, de rappeler brièvement la nature et la multiplicité des freins à l'éducation scolaire des filles. Ces freins sont à la fois d'origine scolaire (éloignement de l'école, pénurie d'enseignantes, sélection excessive, coût élevé de la scolarisation...) et d'origine extra-scolaire (formes de mariage, place des filles et des femmes au sein de la famille, emplois offerts aux femmes...).

Les différents facteurs qui s'opposent à la scolarisation des filles nous mettent donc face à une situation complexe aux déterminants variés et imbriqués. En réponse à cette complexité, on ne peut espérer trouver une solution "miracle". Pour influencer positivement sur la scolarisation des filles, ce sont donc des propositions multiples et complémentaires, agissant sur les différents registres qui s'opposent à la scolarisation féminine,

24 AVR. 1995

ORSTOM Fonds Documentaire  
 N° : A 1337 ex 1 .../...  
 Cote : B M

P8

qui doivent être élaborées. Il faut intervenir simultanément sur les entraves sociales, économiques et culturelles, dans le domaine scolaire et extra-scolaire.

Les stratégies proposées doivent aussi tenir compte du fait que les filles ont tendance à cumuler les handicaps. Ainsi une fille dont les parents analphabètes appartiennent à un groupe social défavorisé résidant en milieu rural n'a souvent que peu de chances d'être scolarisée (dans certaines régions, ces chances sont inexistantes), à l'opposé d'une fille dont les parents ont reçu une éducation scolaire poussée, occupent une position élevée dans une grande ville du pays. Ceci pour rappeler que la catégorie "filles" n'est pas homogène, même si globalement, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou spatiales, les filles sont presque toujours moins scolarisées que les garçons. En proposant des solutions destinées à favoriser la scolarisation des filles, il faut garder à l'esprit les disparités et inégalités scolaires qui existent entre les filles.

Les interventions en faveur des filles doivent donc prendre en compte les facteurs qui accentuent la sous-scolarisation des filles (origine sociale, résidence rurale...). Elles doivent s'articuler entre elles et viser à atteindre trois objectifs : l'entrée à l'école, la poursuite des études et la réussite scolaire. Les trois options que nous allons proposer sont les suivantes : influencer sur l'âge des élèves, imposer des quotas féminins, revaloriser l'image des filles et des femmes. Il s'agit en fait, comme nous allons le démontrer, de réduire les dysfonctionnements des systèmes scolaires.

.../...

## I/ L'AGE DES ELEVES

L'étude de l'âge des élèves révèle à la fois un grand nombre d'attitudes face à l'école, mais aussi le fonctionnement interne des systèmes scolaires. En fait, l'âge scolaire est avant tout une donnée sociale dont les délimitations varient selon les époques et les pays (1) et suscitent d'incessants débats (2).

### 1) L'âge d'entrée à l'école

L'âge d'entrée à l'école (tout comme l'âge autorisé de sortie du système scolaire) relève donc d'une décision politique. Cependant, dans la plupart des pays africains, la notion d'âge scolaire dont la référence culturelle est étrangère à l'environnement traditionnel, où la notion d'âge repose sur des systèmes de classes d'âge, ou encore sur le statut de l'individu, s'impose lentement, mais en s'adaptant considérablement par rapport aux systèmes scolaires occidentaux (3).

---

(1) Philippe ARIES (1973) a montré - en ce qui concerne l'histoire de l'éducation en France - que la notion d'âge scolaire ne s'est répandue que progressivement sur l'ensemble du territoire français, et qu'elle n'a atteint la totalité des groupes sociaux que tardivement.

(2) Voir à ce sujet les controverses que soulèvent en France les décisions concernant la fixation de l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire.

(3) On peut noter, par exemple, l'importance des différences entre l'âge légal - ou théorique - et l'âge réel des élèves. En Afrique, un nombre élevé d'élèves accumulent des retards importants (de plus de cinq années).

Or, si les débats relatifs à l'âge d'entrée à l'école sont légion, on ne peut que d'autant plus déplorer que ceux-ci négligent le fait que l'âge n'a pas les mêmes valeurs sociales, ni les mêmes effets selon le sexe de l'enfant (4). La scolarité des filles diffère de celle des garçons, en particulier parce qu'elles quittent l'école plus tôt (souvent dès la puberté), pour aider leur mère ou se marier. De plus, les filles ont aussi parfois tendance à entrer plus tard à l'école. Ainsi le temps de la scolarité des filles se réduit-il comme peau de chagrin, entre une entrée tardive et une sortie précoce du système scolaire.

S'il apparaît difficile de maintenir des filles nubiles à l'école, il est par contre plus aisé d'exercer une contrainte pour obtenir le respect de l'âge d'entrée à l'école (5). Il faut donc inciter les parents à scolariser leurs filles dès l'âge officiel d'entrée à l'école, cet âge devant nécessairement être peu élevé (5-7 ans). Le rôle de la carte scolaire, de la répartition des établissements sur l'ensemble du territoire national est essentiel, car c'est en milieu rural, là où les écoles sont les plus éloignées du domicile des enfants, que les disparités scolaires selon le sexe des élèves sont les plus criantes.

L'offre scolaire doit se mettre à portée des populations, de sorte que les enfants, quel que soit leur âge, puissent se

---

(4) Voir à ce sujet, Pierre ERNY (1989). L'auteur constate que : "Deux tendances se sont manifestées en Afrique à propos de l'âge d'entrée à l'école : pour les uns il s'agissait de l'avancer, pour les autres de le retarder": Il défend la seconde option en omettant d'analyser les conséquences éventuelles sur la scolarisation des filles.

(5) Dans la plupart des pays africains, l'âge d'entrée à l'école ne diminue plus, en raison du manque de places qui incite les instituteurs à recruter en priorité les élèves les plus âgés. Concernant ce phénomène au Togo, voir Thérèse LOCOH (1986) et Marie-France LANGE (1991).

rendre, sans trop de difficultés, à l'école (les longues marches incitent les parents à retarder l'entrée à l'école, à craindre pour la sécurité des filles ; elles fatiguent les enfants et les découragent souvent de poursuivre leurs études).

## 2) L'âge des élèves

L'entrée précoce des filles à l'école doit être conjuguée avec une politique de rajeunissement du public scolaire. Actuellement, les politiques scolaires en vigueur en Afrique francophone encouragent une sélection accrue qui génère de nombreux échecs scolaires. La réduction des redoublements doit constituer l'objectif principal. Trop de places sont occupées par des redoublants : en Afrique subsaharienne, ils représentent 16% des effectifs de l'enseignement primaire (8% dans les pays anglophones, 23% dans les pays francophones). Certains pays comme le Congo, le Gabon, le Mali, la République Centrafricaine ou le Togo comptent plus de 30% de redoublants dans l'enseignement primaire, alors que certains pays anglophones comme le Ghana ou la Tanzanie enregistrent moins de 2% de redoublants. En Afrique francophone, le système scolaire-héritier du système scolaire français- est resté trop élitiste et les programmes, trop ambitieux, sont demeurés inchangés depuis 1960. Il est nécessaire de redéfinir et d'adapter les contenus de l'enseignement, de sorte que ceux-ci puissent être accessibles au plus grand nombre (6). Un allègement

---

(6) Il faudrait aussi réaménager et alléger le temps scolaire. Dans certains pays, l'horaire hebdomadaire des élèves de l'enseignement primaire s'élève à 34 heures, auquel il faut ajouter le temps de trajet pour se rendre à l'école et le temps nécessaire à l'apprentissage des leçons. Ces emplois du temps trop chargés sont particulièrement pénalisants pour les filles qui, ne pouvant plus apporter aucune aide à leur mère, seront écartées de l'école.

des programmes devrait permettre d'accroître la réussite scolaire et de limiter les redoublements.

Les filles sont les premières victimes de ces redoublements, d'une part, parce qu'elles doublent plus souvent que les garçons, d'autre part, parce que les parents pardonnent moins facilement les échecs scolaires des filles : lorsqu'une fille échoue, on la retire volontiers de l'école, tandis qu'on fera preuve de plus de patience si c'est un garçon qui est en situation d'échec. Enfin, en l'absence de redoublements, les élèves pourraient effectuer la totalité du cycle primaire de l'âge de 6 ans à celui de 12 ans, ce qui réduirait à néant la crainte souvent exprimée par les parents, d'une grossesse non désirée chez les filles scolarisées.

## II/ L'IMPOSITION DE QUOTAS

L'imposition de quotas (pourcentage de places réservées aux filles) conjuguée avec le respect de l'âge d'entrée à l'école peut être positif, si cette mesure n'apparaît pas comme trop coercitive. Aussi faut-il l'assortir d'aides diverses (entre autres, d'aides financières destinées aux filles). On préférera les dispenses d'écolage en faveur des filles à l'attribution de bourses dont la gestion est plus lourde et souvent peu rigoureuse (absence de critères d'attribution, détournements de bourses en milieu rural où les parents sont analphabètes...). En fait, l'idéal serait d'imposer progressivement une politique de quotas, en commençant par la première année du cycle primaire, et d'année en année, parvenir à la fin du cycle.

.../...

Si pour l'entrée à l'école, le respect des quotas ne devrait pas poser trop de problèmes, par contre, l'imposition de quotas aux niveaux plus élevés risque de rencontrer de fortes résistances. On peut alors tenter de s'inspirer de l'expérience en cours au Mali, où des concours ont été organisés pour récompenser les écoles qui ont recruté le plus de filles et ont obtenu des réussites scolaires féminines. En fait, ces concours motivent aussi bien les scolaires que les enseignants. De plus, ce type d'animation est un moyen, pour les enseignants exerçant en milieu rural, de rompre un isolement qui les démobilise et rend difficile leur mission. On notera à ce sujet, la nécessité de ne pas sacrifier le corps enseignant et, au contraire, de mettre en oeuvre une politique de revalorisation du métier d'enseignant. Les difficultés rencontrées (baisse du niveau de vie, retards de paiement importants - plus de treize mois pour certains d'entre eux -, faible considération...) nuisent à la qualité de leur travail. Or, en l'absence de matériel didactique, de mobilier, de construction adaptée, l'enseignement primaire repose sur le dévouement et l'ingéniosité de ses instituteurs.

L'imposition de quotas, jointe à une action de diminution des redoublements, peut s'inscrire au sein d'un projet qui vise-rait à diminuer les dysfonctionnements et à réduire les inégalités scolaires (7).

---

(7) On s'orienterait alors vers un système de promotion automatique, du type de celui que pratiquent depuis longtemps certains pays occidentaux ou africains anglophones. Le chemin ne sera pas aisé, si l'on sait que la France aura mis plus de trente années pour réduire ses taux de redoublement !

### III/L'IMAGE DES FILLES ET DES FEMMES

La valorisation de l'image des filles et des femmes est indispensable à la réussite scolaire des filles. Actuellement, en Afrique, les filles sont moins nombreuses que les garçons à aller à l'école, et celles qui y vont, redoublent plus fréquemment, obtiennent de faibles réussites aux examens. Trop souvent, les filles échouent, car elles n'ont guère appris à avoir confiance en elles, à prendre conscience de leurs capacités réelles (8).

En premier lieu, c'est à l'intérieur du système scolaire que doit être entreprise cette valorisation de l'image des filles et des femmes, à la fois en vérifiant le contenu des livres scolaires (et en cherchant à éliminer les représentations négatives et stéréotypées des femmes). Par ailleurs, les enseignants doivent être sensibilisés au thème de la réussite possible des filles. Trop souvent, ceux-ci véhiculent de façon consciente ou inconsciente des préjugés défavorables sur les possibilités scolaires des filles, préjugés que l'on se doit de combattre (9).

---

(8) Même dans des pays comme la France où la réussite scolaire des filles est supérieure à celle des garçons, les filles ont tendance à minimiser leurs capacités et à sous-estimer leur niveau réel, à l'opposé des garçons qui surestiment le plus souvent leur niveau scolaire (BAUDELLOT, ÉSTABLET, 1992) et (DURU-BELLAT, 1990).

(9) Comme l'a montré Régine SIROTA (1988), les enseignants ont tendance à porter plus d'attention aux garçons qu'aux filles, à surestimer leur travail.



En second lieu, il convient de favoriser l'intégration des femmes dans le monde du travail (imposition de quotas aux échelons élevés de l'administration, dans l'enseignement...). Certains pays africains, comme le Tchad, ont imposé des quotas à l'entrée de l'École Normale afin de faciliter le recrutement d'enseignantes. Même si le nombre d'élues est très faible, la réussite professionnelle de quelques femmes permet aux jeunes filles de se projeter dans l'avenir, de façon positive et plus diversifiée.

## C O N C L U S I O N

Le nombre de stratégies retenues dans cet exposé a été volontairement limité. Le choix s'est effectué en fonction de deux critères : le coût peu élevé des propositions et la relative simplicité d'application. En fait, les mesures prescrites visent bien plus à corriger les dysfonctionnements des systèmes scolaires, que de créer de nouvelles structures.

En fait, compte tenu qu'en Afrique un grand nombre de réformes scolaires n'ont jamais été suivies d'application (LANGE, 1991b), il paraît préférable de définir des objectifs - peut-être moins ambitieux - mais qui puissent être réalisés, comptabilisés, évalués.

L'évaluation des stratégies mises en place doit d'ailleurs constituer un objectif prioritaire, car trop de réformes scolaires ont fini au fond d'un tiroir, trop de moyens ont été gaspillés... Ce suivi-évaluation (ou recherche-action) pourrait être effectué par des unités de recherche reconnues (comme l'URD de Lomé, le CERPOD de Bamako, l'UERD de Ouagadougou...) qui pourraient s'organiser en réseau régional et constituer un observatoire des politiques scolaires, de l'évolution de la scolarisation en Afrique subsaharienne.

Enfin, il faut tenir compte que la situation actuelle n'est guère favorable au développement de la scolarisation des filles. Les systèmes scolaires africains subissent la crise économique de plein fouet et la baisse de la fréquentation scolaire touche tout particulièrement les filles. Sans une réelle volonté politique, accompagnée de moyens financiers adéquats, on ne peut espérer influencer sur la tendance actuelle de déscolarisation (LANGE, 1991b), ni envisager une amélioration de la situation scolaire des filles.

B I B L I O G R A P H I E

AKPAKA Odile, "Evaluation des besoins en matière d'éducation des femmes et des filles au Mali," Bamako, Mission UNESCO, mars 1993, 28 P. + annexes

ARIES Philippe, "L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime," Paris, Editions du Seuil, 1973, 326 p.

BANQUE MONDIALE, "L'Education en Afrique subsaharienne. Pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion", Washington, 1988, 192 p.

BAUDELLOT Christian et ESTABLET Roger, "Allez les filles !", Paris, Editions du Seuil, 1992, 243 p.

DEBLE Isabelle, "La scolarité des filles", Paris, UNESCO, 1980, 180 p.

DURU-BELLAT Marie, "L'Ecole des filles, quelle formation pour quels rôles sociaux?", Paris, L'Harmattan, 1990, 232 p.

ERNY Pierre, "L'enseignement dans les pays pauvres, modèles et propositions", Paris, L'Harmattan, 1989, 211 p.

.../...

HERZ Barbara (et alt.), "Laisser les filles s'instruire. Des solutions prometteuses au niveau du cycle primaire et du cycle secondaire", Documents de synthèse de la Banque Mondiale, Washington, 1991, 105 p.

LANGE Marie-France, "Cent cinquante ans de scolarisation au Togo, bilan et perspectives", Lomé, URD, Collection "Les dossiers de l'URD", 1991, 174 p.

LANGE Marie-France, "Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques", Politique africaine, n° 43, déc. 1991, pp. 105 - 121.

LELIEVRE Françoise et Claude, "Histoire de la scolarisation des filles", Paris, Nathan, 1991, 272 p.

LOCOH Thérèse, "Evolution des effectifs scolarisés au Togo. 1971 - 1983", Etudes togolaises de population, n° 11, 1986, pp. 1 - 13.

MAIGA Paulette Fanta, "Enquête sur la fréquentation et la scolarisation des filles au niveau primaire au Niger", Niamey, Université de Niamey, juillet 1991, 46 p.

MORF Nicole, "Etude sur la scolarisation des filles au cycle fondamental", rapport d'étape, Nouackchott, République Islamique de Mauritanie, mars 1993, 59 p. + annexes.

.../...

NIANE Boubacar et LAGARDERE Danielle, "Les facteurs de la sous-scolarisation des filles au Sénégal," Dakar, UNICEF/Ministère de l'Education Nationale, 1992, 80 p.

SANOU Bernadette (sous la direction de), "Enquête participative sur les aspects socio-culturels de la fréquentation scolaire des filles, niveau primaire, au Burkina Faso," Ouagadougou, Ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation de masse, déc. 1991.

SIROTA Régine, "L'Ecole primaire au quotidien", Paris, Puf, 1988, 195 p.

UNESCO, "Rapport mondial sur l'éducation", Paris, 1991, 149 p.